

ÊTES-VOUS ÂGÉ DE 17 ANS OU MOINS? S'AGIT-IL DE VOTRE PREMIÈRE INFRACTION?



Contactez la ligne d'assistance pour connaître les choix juridiques qui s'offrent à vous

Ligne d'assistance sur la déjudiciarisation pour les jeunes

Si vous êtes âgé de 17 ans ou moins et que vous avez été arrêté pour un crime non violent, vous et vos parents avez la possibilité de contacter la ligne d'assistance au **1 855 953-1427** dès que vous le pouvez.

Cette ligne d'assistance vous explique ainsi qu'à vos parents la façon dont le système de justice criminelle fonctionne.

Elle permet également d'obtenir des informations sur les façons d'éviter l'emprisonnement en ayant recours aux programmes de substitution.

Remarque : *Les personnes âgées de 18 ans et plus souhaitant effectuer une demande d'aide juridique sont invitées à appeler le 1 800 668-8258.*

Fonctionnement de la ligne d'assistance

Lorsque vous appelez notre ligne d'assistance, vous entendrez un message préenregistré qui vous expliquera la façon dont système de justice criminelle fonctionne pour les personnes âgées de 17 ans ou moins. Vous obtiendrez notamment :

- Des renseignements concernant ce qui vous attend et ce que vous devez faire lorsque vous vous rendez au tribunal;
- Des informations sur la façon dont les jeunes peuvent obtenir un abandon des accusations portées contre eux s'ils respectent les modalités des « sanctions extrajudiciaires » telles que l'obligation d'effectuer des travaux communautaires, de présenter des excuses par écrit, de participer à une formation ou un traitement;
- La possibilité de laisser un message à un avocat d'Aide juridique Ontario; ces avocats sont en mesure de vous rappeler les jours ouvrables de 8 h à 20 h et peuvent vous offrir jusqu'à 20 minutes de conseils juridiques gratuits.

POUR EN SAVOIR PLUS

Appelez la ligne de déjudiciarisation pour les jeunes au 1 855 953-1427 ou visitez le www.legalaid.on.ca/jeunesse

FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE JURIDIQUE

Les personnes qui souhaitent effectuer une demande d'aide juridique peuvent le faire en appelant la ligne sans frais d'AJO au 1 800 668-8258, du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h